

Lettre d'information n°2 - février 2024

Projet de parc éolien et solaire

Communes de Seveux-Motey, Velleux-Queutrey-et-Vaudey et Savoie

Edito

Chères habitantes, chers habitants,

Les équipes BayWa r.e. vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Nous remercions les élus ainsi que les riverains des trois communes qui ont participé au forum d'information d'octobre 2023. Nous sommes ravis d'annoncer notre **prochaine permanence d'information le 6 mars 2024 de 13h à 15h à la salle des fêtes de Seveux-Motey** et espérons vous voir nombreux.

Le projet continue son développement : les études de faisabilité progressent. Les inventaires écologiques sont en cours par des experts naturalistes indépendants, et nous prévoyons l'installation d'un mât de mesures fin février, début mars, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Il permettra d'évaluer précisément la ressource en vent et l'activité des chauves-souris.

Nous sommes engagés à maintenir une communication transparente et régulière avec vous. Vous pouvez nous retrouver lors de notre prochaine permanence à Seveux-Motey et consulter la page internet du projet créée récemment. Au plaisir de vous retrouver prochainement !



Justine BOSCHET
Cheffe de projets éoliens

Adele TOUTAIN
Cheffe de projets solaires

LE PROJET DE HAUTES ENERGIES

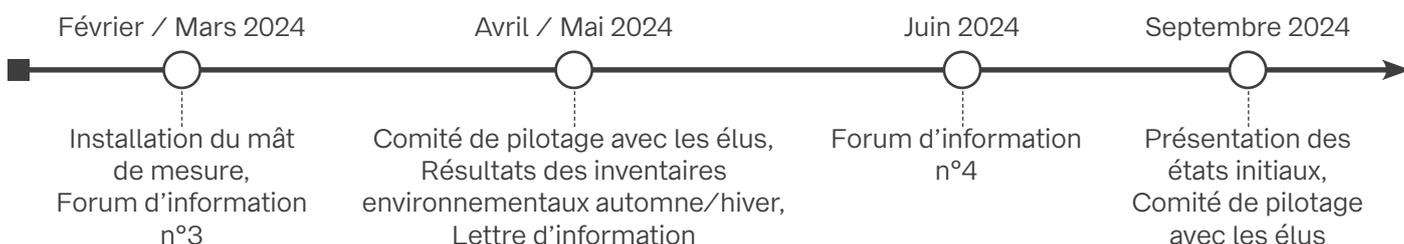
C'est le nom proposé pour ce projet impliquant les 3 communes partenaires et les deux énergies renouvelables envisagées (éolien et solaire). Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page internet du projet : www.baywa-re.fr/fr/projet-bi-energie-de-hautes-energies



LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Depuis octobre, nos échanges se sont poursuivis avec divers acteurs locaux. Nous avons initié des discussions avec la Communauté de communes des Quatre Rivières, les services de l'Etat, la Direction départementale des Territoires et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, afin de mieux comprendre et apprécier les enjeux du territoire.

Nous avons également réalisé une permanence d'information en décembre en mairie de Velleux-Queutrey-et-Vaudey.



NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS



Un mât de mesure, pour quoi faire ?

Un mât de mesure est systématiquement implanté en amont de chaque projet éolien. Le mât de mesure d'une hauteur de 120 mètres sera fini d'être installé fin février, début mars 2024.

Le mât sera sur site pour une durée d'un an minimum. Une fois les mesures réalisées, il sera entièrement démonté et le terrain remis à son état initial.

Son objectif est de :

- Caractériser la vitesse du vent, grâce à 5 anémomètres situés de 40 à 100m de haut,
- Caractériser la direction du vent, grâce à une girouette,
- Etudier l'activité des chauves-souris, grâce à des capteurs.

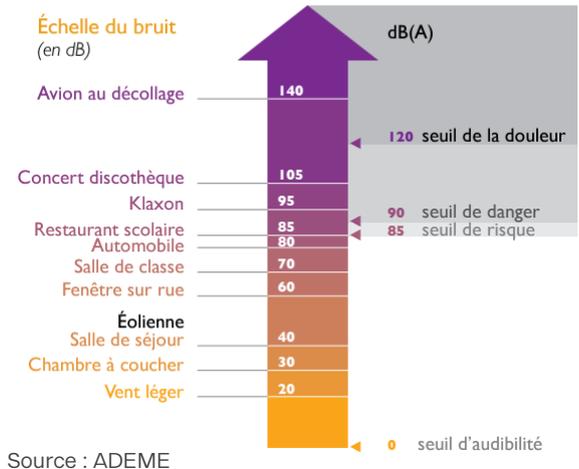


Qu'est ce qui est prévu pour l'étude acoustique des éoliennes ?

Une campagne acoustique sera menée en 2024. Des micros seront positionnés en périphérie de la zone d'étude, au niveau des habitations et des hameaux, afin d'évaluer le bruit ambiant le jour et la nuit. Des acousticiens modéliseront les potentielles éoliennes et vérifieront que le projet éolien respectera la réglementation.

Bon à savoir :

- Le bruit d'une éolienne à 500m est inférieur à 35 dB (décibels), soit l'équivalent d'un réfrigérateur
- Lorsque le parc éolien est construit, des sonomètres sont implantés tout autour de la zone pour s'assurer que la réglementation acoustique est respectée.



Que deviennent les éoliennes en fin de vie ?

Le démontage d'une éolienne en fin de vie est strictement encadré par la loi et à la charge des porteurs de projet qui doivent provisionner des garanties financières avant leur construction. Les éoliennes sont entièrement démontées, les fondations sont totalement excavées et les terrains sont remis en état.

Les éoliennes sont recyclées à hauteur de 90 %.



Peut-on installer un parc solaire sur des terres agricoles ?

Un projet dit agrivoltaïque (contraction entre « agriculture » et « photovoltaïque ») concilie production agricole et production d'énergie renouvelable sur une seule et même parcelle. Les synergies de l'élevage sous panneaux solaires sont nombreuses et confirmées par les études de l'INRAE. L'institut cite notamment :

- Une meilleure repousse fourragère sous les panneaux,
- Un étalement de la production,
- Une protection des animaux et du fourrage contre les aléas climatiques,
- Une amélioration du bien-être animal (les panneaux offrent un abris).

Une question ? Une remarque ? Contactez-nous !



Justine BOSCHET, Cheffe de projets éoliens
justine.boschet@baywa-re.fr
07 63 47 62 03



Adele TOUTAIN, Cheffe de projets solaires
adele.toutain@baywa-re.fr
07 64 46 02 78